

battait le cardinal aux premiers rangs de la Fronde. Cette raison seule, et d'intérêt majeur, suffit à l'excuser de tenir en même temps, en la présente occurrence, deux rôles opposés sous le même costume. Ce qui exigera de la part de ce merveilleux comédien des jeux d'intrigue et de physionomie incomparables.

(à continuer)

ERNEST MYRAND.

Québec, 11 octobre 1905.

Bloc-Notes

M. le sénateur Poirier se voyant visé et personnellement insulté par l'intervention ridicule d'un personnage du roman "L'irréductible Force", a écrit aux directeurs du "Correspondant", demandant qu'on lui présentât des excuses.

M. le sénateur Poirier m'a fait plaisir. Au lieu d'exiger des dédommagements d'argent, au lieu de croire que l'honneur se paie tant l'aune, notre chevaleresque Acadien, — je voudrais tant écrire: Canadien — ne demande que ce que tout homme de cœur doit exiger.

En notre pays, hélas! on s'habitue trop à aller devant les tribunaux pour que ceux-ci évaluent en dollars et sous, les dommages que l'on a faits à l'honneur. Comme si le vil métal, en y eut-il à couvrir le globe, peut être un équivalent à l'un des premiers et des plus nobles sentiments.

Un homme est trompé par sa femme, il amène le larron d'honneur devant les juges; les avocats des deux parties marchandent, discutent; les uns cherchant à avoir le plus possible, les autres à s'en tirer au meilleur marché, puis, on convient d'une certaine somme, l'affaire se bâcle et tout le monde s'en retourne content.

On se querelle; dans l'ardeur de la discussion, un adversaire flanque une taloche à son adversaire. Celui-ci n'a qu'à la lui rendre; on ne

trouve rien mieux que d'envoyer, en grande cérémonie, faire arrêter son ennemi par un homme de police.

Dernièrement, un individu a embrassé "sans provocation" — cette particularité vaut la peine d'être mentionnée, — la femme d'un épici-er. Un bon coup de bâton ou une gifle bien appliquée aurait eu raison de l'audacieux; au lieu de cela, le mari poursuivit l'entreprenant individu pour la somme de trois cents dollars. Il a perdu et je souhaite qu'on brûle un cerge au juge équitable qui a rendu le jugement.

Il en est ainsi pour tout. Je vous demande un peu quand on a du sang et non de l'eau dans les veines, si c'est de cette façon que des hommes, des vrais, doivent se conduire?

Décidément, nous en manquons.

♦♦

Les journaux franco-américains annoncent que Mgr O'Connell, de Portland, Maine a décidé d'abolir la langue française dans toutes les églises de son diocèse.

Jamais rumeur, si elle est vraie, ne fut plus déplorable et plus de nature à affliger tous les Canadiens de langue française. En même temps qu'elle excite vivement les sympathies que nous gardons envers nos frères exilés de la grande république. Espérons que ce bruit est exagéré.

Ce qui reste vrai, cependant, c'est que depuis des années, les évêques irlandais ont constamment dirigé leurs efforts vers l'unification de la langue anglaise par tous les États-Unis.

Pour n'en citer qu'un exemple: je sais par des témoins oculaires, que lors d'une visite pastorale de confirmation dans un centre canadien de la Nouvelle-Angleterre, un curé ayant voulu traduire en français, pour le bénéfice des enfants à confirmer qui ne connaissaient pas l'anglais, les recommandations de l'évêque, celui-ci lui commanda de se taire.

Cela semble incroyable; c'est malheureusement trop vrai.

Comment se fait-il que des Irlan-

dais dont les pères, hier encore, ont tant souffert de l'oppression de l'Anglais qui leur a imposé sa langue, persécutent à leur tour, ceux de leurs concitoyens qui tiennent à leur idiôme maternel? L'explication est difficile à trouver.

Le Celte a naturellement une nature impérieuse et dominatrice. Je le sais mieux que tout autre. Mais rien n'oblige à plier la tête sous la tyrannie. Les Franco-Canadiens des États-Unis ont de leur côté le droit qui fait la force, ils ont une cause noble et juste, ils doivent la défendre jusqu'au bout. Le Canadien cède trop. Partout. Si l'on veut se faire respecter — et craindre, ce n'est pas un mal, — il ne faut pas avoir l'air, en pliant, de se reconnaître l'inférieur.

Quand des protestations constantes seront faites aux plus hautes autorités religieuses, quand les Canadiens-Français auront, respectueusement mais fermement réclamé leurs droits, et démontré les injustices dont on veut les rendre victimes, ils pourront espérer que justice leur sera pleinement rendue.

J'espère que les femmes aideront et soutiendront leurs maris dans la lutte qu'ils se préparent à livrer. Elles peuvent, moralement, exercer une forte influence sur les esprits, et contribuer, de la sorte, grandement au succès de la cause. Je suis sûre qu'elles ne failliront pas à leur tâche.

Il y a un certain tramway qui se promène dans la rue Sainte-Catherine, inventé pour faire enrager tous ses passagers.

Vous savez lequel. Je n'ai pas besoin de préciser que c'est celui où vous devez payer votre place avant que de l'occuper; vous l'aviez deviné.

L'autre jour, par une pluie torrentielle, une quinzaine de personnes attendaient, près du square Philipps, l'arrivée d'un tramway quelconque pour y chercher refuge. Le malheur amena le tramway désagréable qui nous occupe en ce moment. La première personne qui s'y